

## 8 M€ de prise en charge de cotisations sociales en réponse aux inondations de l'été

09/11/2021



### Actus Agricoles

Plusieurs régions ont été particulièrement touchées par des inondations cet été, détruisant les récoltes de certaines cultures particulièrement exposées. Pour venir en aide aux agriculteurs affectés, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, renforce le dispositif de prise en charge de cotisations sociales en débloquant une enveloppe dédiée de 8,4 millions d'euros.

"Sur la base des remontées de terrain organisée en partenariat entre la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère, une dotation supplémentaire de prise en charge de cotisations à hauteur de 8,4 millions d'euros est ainsi consacrée aux agriculteurs victimes des inondations, afin de répondre de manière à la fois rapide et efficace aux besoins nombreux des agriculteurs suite à cet épisode climatique majeur, qui a profondément affecté les exploitations".

Le ministre demande par une circulaire adressée aux préfets, de prolonger les cellules de crise constituées cet été en procédant à un accompagnement ciblé des entreprises qui seraient toujours fragilisées.

Conditions d'accès et le dépôt des demandes d'aide sont disponibles sur le [site de la MSA](#)

N'hésitez pas également à vous rapprocher du cabinet membre du groupement AGIRAGRI de votre secteur pour vous faire accompagner. Sur le site, rubrique TROUVER UN CABINET

source : <https://www.agiragri.com/en/blog/actualites/article/8-m-de-prise-en-charge-de-cotisations-sociales-en-reponse-aux-inondations-de-lete-en/>